

DEPARTEMENT  
de la Haute - Corse

**EXTRAIT DU REGISTRE  
des délibérations du Conseil  
Communautaire de la Communauté de  
Communes MARANA GOLO  
2021/41**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
37	37	29

Date de la convocation
<b>01/06/2021</b>

Date d'affichage

Objet de la Délibération
--------------------------

**L'an deux mil vingt et un et le lundi 07 juin à 16h30**

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean DOMINICI

**Etaient Présents (21) :** Paule ALBERTINI - Muriel BELTRAN - Vincent BRUSCHINI - Jérôme CAPPELLARO - Jean DOMINICI - Fortuné FELICELLI - Joseph GALLETI - Jean Charles GIABICONI - Bernard GRAZIANI - Christophe GRAZIANI - Ange LAMBERTI - Augustine MARIOTTI - Jean François MATTEI - Jean Marc MATTEI - Alain MAZZONI - François MONTI - Angèle NERI - Gabriel PASQUALI - Georges RISTICONI - Jeanne Baptiste SAVELLI - Pascale TOTH

**Pouvoirs (8) :** Marjorie PINDUCCI donne pouvoir à Muriel BELTRAN - José OLIVA donne pouvoir à Augustine MARIOTTI - Pierre Antoine PASQUALINI donne pouvoir à Gabriel PASQUALI - Frederic RAO donne pouvoir à Pascale TOTH - Christelle CRUCIANI donne pouvoir à Georges RISTICONI - Maria GAROBY donne pouvoir à Jean Charles GIABICONI - Patrick EIDEL GIUDICELLI donne pouvoir à Jérôme CAPPELLARO - Anne Marie NATALI donne pouvoir à Ange LAMBERTI

**Absents (8) :** Christiane ALBERTINI - Chantal AMBROSI - Isabelle GIUDICELLI - Charles MARCELLI - Pierre NATALI - Charlotte TERRIGHI - Jean Pierre VALDRIGHI - Charlotte VITTORI

**Objet : Constitution de servitude pour le passage d'une canalisation en terrain privé dans le cadre des travaux de dévoiement du réseau public d'assainissement dans l'emprise de la RT 11**

Monsieur Christophe GRAZIANI a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire qu'il a accepté.

Considérant que l'aménagement d'un ouvrage hydraulique par la CDC en emprise de la RT 11 impose le dévoiement du réseau de transfert implanté dans la parcelle cadastrée C 1519 ;

Considérant que le propriétaire concerné consent librement à établir avec la communauté de communes de Marana-Golo une servitude pour le passage d'une canalisation souterraine d'évacuation d'eaux usées ;

Considérant que le tracé retenu pour l'implantation de cette canalisation est motivé par des raisons techniques ;

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide :

D'instituer au profit de la communauté de communes Marana-Golo une servitude lui conférant le droit d'établir une canalisation souterraine d'évacuation d'eaux usées sur la parcelle cadastrée C 1519

D'autoriser le Président à signer les conventions de servitudes avec le propriétaire de la parcelle cadastrée C 1519

D'autoriser le Président à signer tout acte ou tout document se rapportant à l'établissement d'une servitude portant sur la parcelle cadastrée

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures  
Pour extrait certifié conforme

Le Président  
**Jean DOMINICI**

 COMMUNAUTE DE COMMUNES  
**MARANA GOLO**  
2008 Boulevard de l'aéroport  
20290 LUCCIANA  
Tel. 04 95 58 40 40

email : [contact@maranagolo.org](mailto:contact@maranagolo.org)  
SIRET : 200 036 499 00016 - APE : 8411Z

Acte rendu exécutoire,  
Après dépôt en Préfecture

LE :

Et publication ou notification

DU :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-200036499-20210607-2021-41-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/06/2021

Affichage : 17/06/2021

Pour l'autorité compétente par délégation

